

BUT A/ OBJ1 :

Concernant les impacts de la mise en œuvre des décisions ; ces décisions sont concrétisée à travers des projets et programmes nationaux que les parties élaborent et exécutent avec l'appui de partenaires dans bien de cas. Ces projets ont ou auront certainement des impacts qu'il est difficile d'apprécier avant l'évaluation même de ces projets nationaux. A la limite, ce qu'on peut envisager en la matière, c'est d'annoncer l'existence de ces projets et donner leur niveau d'exécution en attendant l'étape d'évaluation proprement dit.

Par ailleurs, l'existence de nombreuses organisations développant actuellement des méthodes d'évaluation est une bonne chose. Cependant, on gagnerait certainement mieux, si aux différentes échelles il y avait un dispositif de coordination, de capitalisation et d'appropriation de ces méthodes. Ce qui n'est pas le cas actuellement. Il faut y aller.

OBJ 4

Quand on se réfère sur les résultats des évaluations des modes de production et de consommations durables assorties des programmes de développement économique et social, il ressort que généralement que dans certains domaines (forêts et zones humides), les capacités de contrôle des normes des plans d'aménagement et de gestion sont faibles.